

Vous vous mettez ce fume-cigarette à la bouche et vous aspirez, tout comme si vous fumiez. L'effet est à peu près le même. On peut même changer les diverses substances du petit tube, suivant les goûts du fumeur.

Evidemment, ce n'est pas avec cela qu'on perdra l'habitude de fumer, car il ne fait pas perdre le goût du tabac. Il s'agit là, simplement, d'un succédané de tabac qui permettra à ceux qui fument trop (et ne peuvent se faire violence) de s'habituer, petit à petit, à moins fumer. Cette cigarette sans fumée aura sur ceux-là l'effet d'une mâchée de gomme. Ne voit-on pas même certaines personnes garder leur pipe éteinte à la bouche pour résister au goût de fumer.

De plus, ce fume-cigarette purifie la bouche et la gorge.

Jusqu'ici, très peu de ces fume-cigarette ont été mis sur le marché ; mais ils se répandront bientôt.

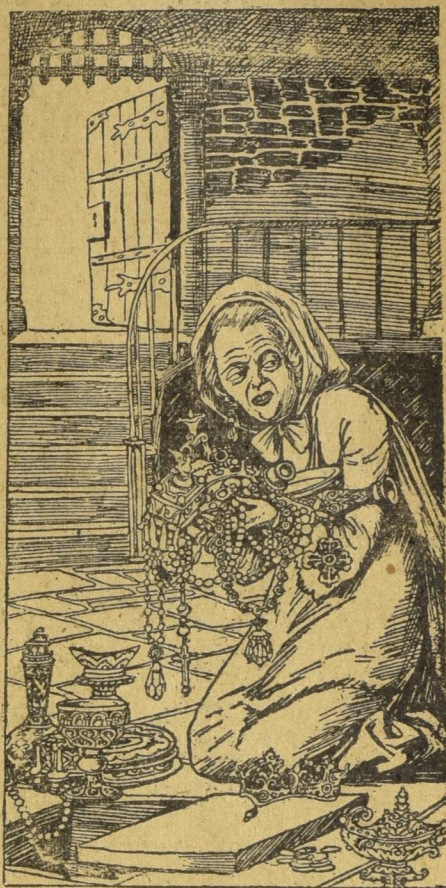
Vous en ferez l'essai aussitôt qu'ils seront en magasin, et vous verrez que la cigarette sans fumée n'est pas du tout désagréable.

— 0 —

UNE FAMILLE AMERICAINE RECLAME LES BIJOUX DE MADAME DU BARRY

Les bijoux de la Du Barry, cette favorite de Louis XV, roi de France, furent retrouvés à Londres, voici une trentaine d'années, dans la cave d'un hôtel particulier. Il y en avait bien pour \$4,500,000. Pendant les premières années de la Révolution française, Madame Du Barry fit un voyage à Londres pour emprunter de l'argent sur ses bijoux. Elle les laissa comme garantie aux mains de ses banquiers. Du-

rant ce séjour à Londres, elle porta le deuil du roi guillotiné. Quand elle revint en France, elle fut traduite devant un tribunal révolutionnaire et condamnée à mort pour «avoir dissipé les trésors de l'Etat, conspiré contre la république et porté le deuil d'un tyran.»



La Du Barry, portant toute sa fortune en bijoux, réussit à passer en Angleterre en 1793. A son retour, elle fut guillotinée

Or, cette fortune de la Du Barry, qui reposerait dans un coffre au Marlborough House, Londres, est aujourd'hui réclamée par Mme Adèle Cornely-Wood, veuve d'un noble français dont les droits sur ses bijoux étaient, paraît-il, incontestables.